

**Service gestionnaire :**

Service établissements et institutions

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de présenter des demandes de subventions pour des investissements réalisés par différentes associations de Strasbourg (Stenger Bachmann, Play Group, la Petite Bulle, les Tout Petits d'Alsace, la Souris Verte, l'AASBR) ainsi que la crèche parentale au Pays des Lutins à Schnersheim dans le domaine de la petite enfance.

Les dépenses d'investissement liées à la construction, l'aménagement, l'extension et l'équipement de modes de garde pour les enfants de moins de 6 ans peuvent bénéficier d'une subvention départementale applicable à la dépense prévisionnelle.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35429	204-20422-51	146 400,00 €	77 418,25 €	70 497,81 €
35586	204-20421-51	30 000,00 €	32 703,37 €	32 702,89 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 103 200,70 € aux bénéficiaires figurant au tableaux annexés. Elle autorise par ailleurs le Président du Conseil Général à signer la convention de financement passée avec la crèche parentale bilingue franco-allemande La Souris Verte, bénéficiaire d'une subvention.*

Strasbourg, le 20/08/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL